

Giromagny • Changement d'horaires à la gendarmerie



Les nouveaux horaires seront appliqués à partir du 31 juillet prochain.

À compter du 31 juillet 2023, les jours et horaires d'ouverture de la brigade de gendarmerie de Giromagny vont changer. La brigade sera ouverte lundi, mercredi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; elle sera fermée mardi, jeudi, dimanche et jours fériés.

Gendarmerie, 9 faubourg de Belfort à Giromagny.
Tél. 03 84 29 30 17.

► Bloc-notes Etueffont

Déchetterie

Route de Rougemont-le-Château.

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et les samedis de 9 h à 18 h. Jusqu'au samedi 30 septembre.

Lepuix

Les dossiers épineux de la commune présentés au préfet

Le renouvellement des conduites d'eau potable et la fermeture définitive de la médiathèque, deux sujets sensibles pour la municipalité de Lepuix, ont été évoqués lors de la visite du préfet, Raphaël Sodini, lundi après-midi.

Le maire de Lepuix, Daniel Roth, et ses troupes étaient sur le pont pour recevoir le préfet Raphaël Sodini venu visiter la commune lundi 17 juillet. Une occasion pour le représentant de l'État de se tenir informé en direct des dossiers en cours et des projets.

Goutte Saint-Guillaume et scierie

L'après-midi a débuté par une rencontre très cordiale à la mairie qui s'est poursuivie par une visite de la médiathèque appelée à fermer au 31 décembre. Raphaël Sodini s'est ensuite intéressé à l'alimentation en eau, sujet d'actualité, avec la visite du réservoir de la goutte Saint-Guillaume. Un arrêt à la



Le préfet s'est arrêté à la médiathèque dont la fermeture définitive est programmée au 31 décembre 2023.

vieille scierie communale sur le chemin du retour, histoire de toucher du doigt le fonctionnement du haut-fer entraîné par la grande roue à augets, a clôturé la tournée.

Fuites sur le réseau d'eau

Le premier dossier présenté au préfet concerne le renouvellement des conduites d'eau potable. Installées en

PVC collé, d'une longueur globale de 10 km, ces conduites sont la cause de nombreuses fuites et présentent un risque sanitaire. Leur remplacement est à effectuer avant de transférer, le 31 décembre 2025, la compétence eau à la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS). Coût global de l'opération : 900 000 € HT. L'Agence de l'eau propose

une subvention de 30 000 € un montant faible qui, selon le maire, met à mal le projet. « Un emprunt de 460 000 € serait nécessaire mais il est impossible au regard du budget eau », explique Daniel Roth, qui se dit aussi victime de pressions exercées pour augmenter le prix de l'eau. Le préfet a pris acte de la situation et contactera l'Agence de l'eau : « Nous allons voir comment l'État peut vous aider », précise-t-il.

Disparition d'un service à la population

Le second dossier présenté au préfet concerne la fermeture définitive de la médiathèque. Daniel Roth ne cache pas son étonnement face à la volonté de la CCVS, depuis plusieurs années, de fermer ce service à la population. « Ceci malgré notre proposition de prendre en charge 50 % du reste à charge des travaux à réaliser », indique le maire au représentant de l'État. Bref, pas de quoi apaiser les relations avec la communauté de communes.